

ANNEXES.

ANNEXE 1

DANIEL BERTAUX ET LE RÉCIT DE VIE.

“Positiviste, je l’ai longtemps été. Je pensais que la sociologie pouvait devenir une science et j’étais impatient de la rendre plus scientifique. Je pensais : plus on quantifie, mieux c’est...J’avais reçu une solide formation en mathématiques, physique, électronique et ordinateurs. J’avais travaillé cinq ans comme chercheur en intelligence artificielle. Je pensais savoir ce que c’est que la science...En France la plupart des professeurs de sociologie ont une formation de philosophe. Passés en sociologie, ils gardent le goût des idées générales. Quand je vins à la sociologie, ils m’enseignèrent leur forme de pensée. Mais ce qui réellement me réveilla de mon rêve positiviste, fut une secousse historique : mai 68. C’est une longue histoire et je ne vais pas la raconter ici. Il suffira de dire que la brutale irruption de la praxis sociale sur la scène tranquille de la société de consommation porta un coup mortel à mon scientisme. Mais cela ne se fit pas en un seul jour.

Pendant les années qui suivirent le printemps doré de 68, je continuai mes études empiriques sur la mobilité sociale. Je développai les idées de mobilité structurelle et de contremobilité, je les appliquai aux (excellentes) données statistiques disponibles en France. Je commençai à passer pour un spécialiste. Mais je me sentais mal à l’aise.

En fait, qu’est-ce que je connaissais de la société, disons de la société française ? Je lisais *Le Monde* chaque jour, très souvent le *New York Times* et *Times*, ainsi que l’*Observer* et les hebdomadaires. Mais je n’avais jamais mis les pieds dans une usine ; je n’avais jamais travaillé de mes mains. Je n’avais jamais eu à chercher du travail pour vivre, ni travaillé dans le secteur privé. Par les textes sociologiques que j’avais lus, je connaissais beaucoup de choses sur ‘la société’, mais ces connaissances étaient en quelque sorte inadaptées à la société réelle. Je commençai à prendre conscience de mon ignorance.

Mes respectés collègues étaient quant à eux encore plus mal lotis. Au moins avais-je travaillé dans un centre d’ingénierie, avec un emploi du temps rigoureux, des objectifs précis, des délais impératifs, des relations hiérarchiques, de l’autorité et de l’arbitraire. J’en étais sorti et j’avais voyagé un an autour du monde, surtout dans les pays du Tiers Monde. Cela aussi avait été une forte expérience. Mes collègues sociologues étaient passés quant à eux directement du lycée à l’université, de l’université à un emploi de fonctionnaire dans la recherche ou l’enseignement. En quelque sorte ils n’étaient jamais sortis de l’école. Ils n’avaient guère participé au tourbillon de la vie sociale, et la vie sociale ne les avait jamais touchés. Que pouvaient-ils connaître d’elle ?”¹

¹ Source : texte cité in Peneff (J.), *La méthode biographique. De l’École de Chicago à l’histoire orale*, Paris, A. Colin, 1990, p. 73.

ANNEXE 2

QUELQUES REPÈRES DE L'HISTOIRE INSTITUTIONNELLE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (XVIII^{ème}-XX^{ème} SIÈCLES)¹ .

REPERES CHRONOLOGIQUES	TEXTES OFFICIELS	EVENEMENTS SCOLAIRES
1747	Ordonnance qui fonde l'École des Ponts-et- Chaussées.	
1762-1764	Expulsion des Jésuites et réforme des Collèges.	
1766	Création du concours d'agrégation de la Faculté des Arts.	
1783	Création de l'École des Mines.	
1792	<i>20-21 avril</i> Lecture du plan Condorcet à l'Assemblée Législative.	
1793	Suppression des Universités et collèges d'Ancien Régime.	
1794-1795	Lois organisant les "Écoles centrales" et les "Écoles spéciales", dont le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'École Normale, la future École Polytechnique, l'École des Langues Orientales. Loi organisant l'enseignement primaire (établit la gratuité partielle dans les écoles primaires).	
1802	<i>1^{er} mars</i> Création de trois degrés d'enseignement : écoles primaires communales, écoles secondaires (lycées et autres) et, au niveau supérieur, écoles spéciales professionnelles.	

¹ Sources. Cf. Liard (L.), *L'enseignement supérieur en France. 1789-1889*, 2 vol., Paris, 1888-1893 ; Prost (A.), *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968 ; Verger (J.) (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986...

1806-1808	Création et organisation de l'Université Impériale. Réglementation du baccalauréat. Rétablissement de l'École Normale.	
1814	<i>22 juin</i> Ordonnance qui maintient provisoirement l'Université fondée en 1808 par Napoléon.	<i>22 juin</i> Fontanes confirmé dans les fonctions de Grand-Maître.
1815	<i>17 février</i> Suppression de l'Université de France. <i>15 août</i> Création d'une Commission de l'Instruction Publique de cinq membres, qui se substitue au Grand-Maître et au Conseil de l'Université, et est chargée d'assister le ministre de l'Intérieur.	<i>16 juin</i> Création de la Société pour l'Instruction élémentaire (pour la promotion de l'enseignement mutuel). <i>15 août</i> Royer-Collard président de la Commission de l'Instruction Publique.
1816	<i>29 février</i> Ordonnance royale sur l'Instruction primaire (les communes sont tenues d'entretenir une école et d'y assurer la gratuité pour les indigents). <i>14 juin</i> Ordonnance réglementant les brevets de capacité des instituteurs.	
1819	<i>3 juin</i> Instruction concernant les écoles primaires de filles.	<i>13 septembre</i> Succession de Cuvier à Royer-Collard comme président de la Commission d'Instruction Publique.
1820	<i>1er novembre</i> La Commission de l'Instruction Publique est transformée en Conseil Royal de l'Instruction Publique.	
1821	<i>6 février</i> Statut organisant les agrégations de lettres, de grammaire et de sciences.	

<p>1822</p>	<p><i>1er juin</i> Rétablissement de la fonction de Grand-Maître de l'Université, et nomination de Mgr Frayssinous à cette charge. Création de l'École des Chartes. <i>6 septembre</i> Ordonnance supprimant l'École Normale.</p>	
<p>1824</p>	<p><i>8 avril</i> Ordonnance Royale plaçant l'enseignement sous l'autorité des évêques. <i>26 août</i> Création d'un ministère des Affaires Écclésiastiques et de l'Instruction Publique.</p>	<p><i>26 août</i> Mgr Frayssinous nommé ministre des Affaires Écclésiastiques et de l'Instruction Publique.</p>
<p>1825</p>	<p><i>12 juillet</i> Création de l'agrégation de philosophie.</p>	
<p>1826</p>	<p><i>9 mars</i> Ordonnance rétablissant l'École Normale Supérieure sous le nom d'École Préparatoire.</p>	
<p>1828</p>	<p><i>16 juin</i> Ordonnance interdisant l'enseignement aux congrégations non autorisées. <i>27 octobre</i> Création de l'agrégation de philosophie.</p>	<p><i>10 février</i> Vatimesnil nommé ministre de l'Instruction Publique.</p>
<p>1829</p>	<p><i>4 janvier</i> Séparation de l'Instruction Publique du ministère des Affaires Écclésiastiques.</p>	
<p>1830</p>	<p><i>19 novembre</i> Création de l'agrégation d'histoire.</p>	<p><i>11 août</i> De Broglie nommé ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.</p>
<p>1831</p>	<p><i>12 mars</i> Déclaration d'utilité publique de la Société pour l'Instruction Élémentaire.</p>	<p><i>23 mars</i> Montalivet nommé ministre de l'Instruction Publique et des Cultes.</p>

1832	<p><i>14 décembre</i> Publication du règlement des écoles normales primaires.</p>	<p><i>11 octobre</i> L'Instruction Publique et les Cultes, désormais deux ministères distincts. Guizot chargé de celui de l'Instruction Publique.</p>
1833	<p><i>28 juin</i> Loi Guizot sur l'Instruction primaire.</p>	<p><i>15 novembre</i> Rédaction de livres pour l'enseignement élémentaire ordonnée par Guizot.</p>
1834	<p><i>25 avril</i> Publication des statuts des écoles primaires élémentaires. Le budget de l'Université est intégré dans le budget de l'État.</p>	
1835	<p><i>26 février</i> Ordonnance de création des inspecteurs primaires.</p>	
1837	<p><i>22 décembre</i> Ordonnance réglementant les salles d'asile.</p>	<p><i>15 avril</i> Salvandy nommé ministre de l'Instruction Publique.</p>
1838	<p><i>21 août</i> Arrêté rendant obligatoire, dans l'enseignement secondaire, l'Instruction des langues vivantes.</p>	
1839		<p><i>1er mars</i> Victor Cousin nommé ministre de l'Instruction Publique.</p>
1840	<p><i>14 juillet</i> Arrêté organisant l'écrit et l'oral du baccalauréat.</p>	<p><i>29 octobre</i> Villemain nommé ministre de l'Instruction Publique.</p>
1846	<p>Création de l'École Française d'Athènes.</p>	

1848	<p><i>6 mars</i> Circulaire demandant aux instituteurs de contribuer au succès des candidats républicains.</p> <p><i>11 octobre</i> Création de l'agrégation de langues vivantes.</p>	
1850	<p><i>15 mars</i> Loi Falloux sur la liberté de l'enseignement.</p>	
1852	<p><i>9 mars</i> "Le Président nomme et révoque". Décret supprimant la Section Permanente du Conseil Supérieur.</p> <p><i>20 mars</i> Circulaire régissant la tenue physique du corps enseignant.</p>	
1853	<p><i>14 avril</i> Arrêté réduisant à deux les agrégations.</p>	
1854	<p><i>14 juin</i> Loi sur l'administration de l'Instruction Publique (établissement de 16 académies, suppression des recteurs départementaux, nomination des instituteurs par les préfets...).</p>	
1863		Victor Duruy nommé ministre de l'Instruction Publique.
1864	<p><i>27 novembre</i> Décret réformant le baccalauréat.</p>	
1865	<p><i>21 juin</i> Loi créant l'enseignement secondaire spécial.</p>	
1866		Création de la Ligue de l'Enseignement.
1867	<p><i>10 avril</i> Loi permettant aux communes d'établir la gratuité totale des écoles primaires publiques.</p> <p><i>30 octobre</i> Circulaire organisant des cours secondaires de jeunes filles.</p>	

1868	<i>31 juillet</i> Décret créant l'École Pratique des Hautes Études.	
1872	<i>25 septembre</i> Décret réformant les traitements des professeurs. <i>27 septembre</i> Circulaire réformant les méthodes de l'enseignement secondaire. Création de l'École Libre des Sciences Politiques.	<i>19 juin</i> La Ligue de l'Enseignement fait porter à l'Assemblée Nationale une pétition réclamant l'enseignement primaire "obligatoire et gratuit".
1873	<i>25 mars</i> Décret instituant le Comité Consultatif. Loi rétablissant le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique.	
1874	<i>9 avril</i> Décret divisant en deux parties le baccalauréat ès lettres. Création de l'École Française de Rome.	
1875	<i>12 juillet</i> Loi autorisant l'ouverture "d'Universités libres" (catholiques). Création de jurys mixtes pour la collation des grades universitaires.	
1877	<i>3 novembre</i> Lois et décrets instituant les bourses de licence et d'agrégation et réformant le fonctionnement des facultés. Arrêté créant les maîtres de conférences.	
1878	<i>1er juin</i> Loi créant la Caisse des Écoles.	
1879	<i>9 août</i> Loi créant des Écoles Normales Départementales.	

<p>1880</p>	<p><i>27 février</i> Loi rendant purement universitaire le Conseil Supérieur. <i>18 mars</i> Loi interdisant aux facultés catholiques de porter le nom d'universités. <i>13 juillet</i> Décret fondant l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses. <i>2 août</i> Arrêté réformant les programmes du secondaire. <i>11 décembre</i> Loi créant les Écoles Manuelles d'Apprentissage. <i>21 décembre</i> Loi Camille Sée créant des externats de jeunes filles.</p>	<p><i>avril</i> 1er Congrès Pédagogique.</p>
<p>1881</p>	<p><i>12 février</i> Décret réformant les traitements des professeurs de faculté. <i>16 juin</i> Loi déclarant que tous les instituteurs (privés et publics) doivent avoir le brevet. Loi Ferry sur la gratuité de l'école primaire publique. <i>12 juillet</i> Le Sénat vote l'amendement Jules Simon sur les devoirs envers Dieu. <i>26 juillet</i> Loi créant l'École Normale Supérieure de jeunes filles de Sèvres. <i>2 août</i> Décret définissant le régime des écoles maternelles. <i>4 août</i> Décret réformant l'enseignement spécial.</p>	

<p>1882</p>	<p><i>14 janvier</i> Décret et arrêté relatifs à l'organisation et aux programmes de l'enseignement secondaire féminin. <i>28 mars</i> Loi Ferry sur l'obligation et la laïcisation de l'école primaire. <i>27 juillet</i> Arrêté sur les programmes de l'enseignement primaire. <i>28 juillet</i> Décret créant le baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial. <i>30 décembre</i> Décret fondant l'École Normale de Saint-Cloud.</p>	
<p>1883</p>	<p><i>20 mars</i> Loi sur les constructions scolaires : obligation de construire des maisons d'école dans les chefs-lieu de communes et dans les hameaux.</p>	<p><i>17 novembre</i> Organisation nationale d'une enquête sur l'enseignement supérieur.</p>
<p>1884</p>	<p><i>5 janvier</i> Création des agrégations féminines. <i>13 septembre</i> Circulaire modifiant les horaires de l'enseignement secondaire.</p>	<p>Louis Liard nommé directeur de l'Enseignement Supérieur.</p>
<p>1885</p>	<p><i>21 mars</i> Suppression des facultés de théologie catholiques. <i>25 juillet</i> Décret donnant aux facultés la personnalité civile. Décret autorisant les facultés à recevoir des subventions. <i>28 décembre</i> Décret relatif à l'organisation des facultés.</p>	<p>Construction des bâtiments de la Nouvelle Sorbonne.</p>

1886	<p><i>28 juillet</i> Décret créant les licences de langues vivantes.</p> <p><i>10 août</i> Arrêté réformant l'enseignement spécial.</p> <p><i>30 octobre</i> Loi Goblet. Organisation générale de l'enseignement primaire et laïcisation des personnels.</p>	
1887	<p><i>17 juillet</i> Décret réformant les traitements des professeurs.</p>	
1889	<p><i>17 juillet</i> Loi de finances créant le budget des facultés.</p> <p><i>19 juillet</i> L'instituteur devient fonctionnaire de l'État.</p>	
1890	<p><i>28 janvier</i> Arrêté portant sur les programmes de l'enseignement secondaire.</p> <p><i>12 juin</i> Arrêté sur les emplois du temps de l'enseignement secondaire.</p> <p><i>8 août</i> Décret et arrêté relatifs à la réforme du baccalauréat.</p>	
1891	<p><i>4 juin</i> Décret transformant l'enseignement spécial en moderne.</p>	
1893	<p><i>28 avril</i> Loi de finances créant le corps des facultés.</p>	
1894	<p><i>31 juillet</i> Arrêté spécialisant les agrégations féminines.</p> <p><i>31 décembre</i> Décret réformant la licence ès lettres.</p>	
1895	<p>Création de l'École du Louvre.</p>	
1896	<p><i>10 juillet</i> Loi réunissant les facultés de chaque ressort académique en une Université.</p>	
1901	<p><i>1er juillet</i> Loi sur les associations.</p>	

1902	<p><i>30 mars</i> Loi instituant l'avancement à l'ancienneté pour les instituteurs.</p> <p><i>31 mai</i> Arrêté portant sur la réforme de l'enseignement secondaire.</p>	
1903	<p>L'École Normale Supérieure est réunie à la Sorbonne. Suppression de la thèse en latin.</p>	
1904	<p><i>7 juillet</i> L'enseignement est interdit aux congrégations.</p>	
1905	<p><i>9 décembre</i> Loi séparant les Églises et l'État.</p>	
1907	<p><i>8 juillet</i> Décret distinguant quatre licences es-lettres.</p>	
1909	<p><i>7 août</i> Décret créant des professeurs-adjoints.</p>	
1919	<p><i>25 juillet</i> Loi Astier. Organisation générale de l'enseignement technique.</p>	
1920	<p><i>20 septembre</i> Décret définissant la licence ès lettres par des certificats.</p>	
1924	<p><i>25 mars</i> Décret identifiant l'enseignement secondaire féminin au masculin.</p> <p><i>25 septembre</i> Circulaire reconnaissant le droit syndical des fonctionnaires.</p>	
1925	<p><i>13 mai</i> Décret réformant les programmes de l'enseignement secondaire.</p>	
1927	<p><i>7 août</i> Décret réformant le baccalauréat.</p>	

1928	<i>15 mars</i> Décret réformant l'enseignement secondaire féminin.	
1930	<i>16 avril</i> Loi de finances autorisant la gratuité de l'enseignement secondaire.	
1931	<i>30 avril</i> Arrêté réduisant les horaires de l'enseignement secondaire.	
1933	<i>1er septembre</i> Arrêté instituant un examen d'entrée en 6ème.	
1936	<i>9 août</i> Loi portant à 14 ans l'obligation scolaire.	
1937	<i>10 mars</i> Loi Walter-Paulin. Réglementation de l'apprentissage artisanal.	
1939	Création en dehors des Universités, du Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.).	

<p>1940</p>	<p><i>17 juillet</i> Loi sur l'épuration dans la fonction publique.</p> <p><i>15 août</i> Les syndicats de fonctionnaires sont interdits.</p> <p><i>3 septembre</i> Loi autorisant les congréganistes à enseigner.</p> <p><i>18 septembre</i> Suppression des Écoles Normales par le régime de Vichy. Transformation de ces établissements en Instituts de Formation Professionnelle.</p> <p><i>3 octobre</i> Adoption du premier statut des juifs.</p> <p><i>15 octobre</i> Le syndicat national des instituteurs est dissous.</p> <p><i>6 décembre</i> Arrêté rétablissant les devoirs envers Dieu aux programmes primaires.</p>	
<p>1941</p>	<p><i>21 juin</i> Mise en place, à l'encontre de la communauté juive, d'un numerus clausus à l'Université.</p> <p><i>15 août</i> Lois Carcopino réformant l'enseignement secondaire. Suppression de la gratuité du secondaire.</p>	
<p>1945</p>	<p><i>28 janvier</i> Ordonnance rétablissant la gratuité à partir des classes élémentaires. Création de l'École Nationale d'Administration (E.N.A.).</p>	
<p>1947</p>	<p>"Plan Langevin-Wallon".</p>	

ANNEXE 3

ÉVOLUTION, ENTRE 1835 ET 1879, DES DÉPENSES EN MILLIERS DE FRANCS (PAR MOYENNES ANNUELLES SUR DES PÉRIODES QUINQUENNALES) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS¹ .

Périodes	Dépenses	dont excédent des dépenses sur les recettes.	%
1835-1839	2108,6	-431,6	-20,4
1840-1844	2592,6	678,4	26,1
1845-1849	2804,6	1071	38,2
1850-1854	2870,2	742,8	25,8
1855-1859	3470,8	830,4	23,9
1860-1864	3694,4	691,2	18,7
1865-1869	3932,8	183	4,6
1870-1874	4605	696,6	15,1
1875-1879	5992,5	1573,5	26,3

¹ Source : Verger (J.) (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 296.

ANNEXE 4

I/ ÉVOLUTION, ENTRE 1830 ET 1910, DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS¹.

	Lycées d'État	Collèges munic.	Lycées et collèges classes second.	Collèges écclés.	Écoles laïques	Ensemble	bach.
1830	14 920	27 308					3 229
1842	19 553	26 584	38 610				3 277
1850	20 453	27 488					4 147
1854	21 623	24 817		21 195	42 462	110 097	4 629
1860	27 372	28 531					4 597
1865	32 630	33 038	57 266	35 832	43 009	136 107	6 461
1876	40 995	38 236	65 200	46 990	31 240	143 430	6 100
1881	47 880	41 043	73 211				6 835
1890	50 880	32 873	66 695	53 470	13 754	133 919	7 385
1898	51 892	32 510	57 559	67 643	9 725	134 927	7 633
1910	60 618	36 173	66 995				7 063

¹ Source : Karady (V.), "Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du 19ème siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, p. 92.

II/ LE RECRUTEMENT SOCIAL DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANÇAIS À LA FIN DU SECOND EMPIRE¹ .

C.S.P. du père	Collège	Lycée	Grand lycée	Ensei. spécial	Classique	Indice d'après recensement 1866
Patrons	9,8 %	16,0 %	21,5 %	11 %	13,8 %	
- Industrie						0,3
- Commerce						2,4
Professions libérales	15,9 %	21,7 %	23,5 %	6,7 %	22,5 %	7,1-8,5
Fonctionnaires	10,3 %	12,3 %	11 %	7,8 %	12,5 %	11,8
Petite bourgeoisie	32,2 %	23,1 %	21,3 %	39,6 %	23,8 %	Employés : 2 Ouvriers : 0,4 Domestiques:0,1
Classes populaires						
propriétaires	15,5 %	18,9 %	17,9 %	13,5 %	18,1 %	
cultivateurs	16,2 %	8,0 %	4,2 %	21,4 %	9,4 %	0,2-0,5

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 39.

ANNEXE 5

ÉVOLUTION, ENTRE 1870 ET 1938, DES BUDGETS DES FACULTÉS FRANÇAISES¹.

Années retenues	Total des crédits ordinaires	% des subventions de l'État
1870	5852	43,3
1875	7634	41
1880	12018	68,4
1885	15201	73,9
1890	14858	65,5
1892	14911	61,2
1900	17136	71,6
1906	19505	69,4
1913	23228	63,9
1921	53119	76,7
1924	99686	59,6
1933	147224	?
1936	119000	?
1938	108500	?

¹ Source : Verger (J.) (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 329.

ANNEXE 6

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS ET DE DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS LES FACULTÉS FRANÇAISES ENTRE 1850 ET 1940¹

Années	Diplômes					Étudiants					
	Licence		Doctorat			Sc	L	Drt	Méd	Total	
	Sc	L	Drt	Droit	Méd						
1851-1855	67	62	972	74	444	3969					
1856-1860	91	79	765	70	414						
1861-1865	95	91	859	76	381						
1866-1870	111	114	1122	106	474	5200				4322	9522
1870-1875	96	133	1136	131	534						9963
1876-1880	165	155	1085	177	614						
1881-1885	309	256	1301	136	615	1021					
1886-1890	341	272	1326	117	605	1335	2358	5152	8658	17503	
1891-1895	282	296	1346	125	775	1775	2827	8000	10538	23020	
1896-1900	239	412	1335	347	1155	3475	3380	9050	11950	27960	
1901-1905	398	475	1461	500	1130	4477	4133	11111	11683	31514	
1906-1910	532	537	1954	560	965	6178	5876	16027	11016	39113	
1911-1913	416	519	1822	561	940	6630	6380	16850	11481	41382	
1920-1924	734	675	2356	298	1392	10701	8089	14666	13783	49406	
1925-1929	752	719	1639	339	1076	13207	8957	17188	17167	61385	
1930-1934	915	1423	2255	385	1340	15279	18958	23061	22722	81371	
1935-1939	785	1818	2674	505	1501	11875	18723	22197	21304	76405	

¹ Source : Prost (A.), *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, p. 243.

ANNEXE 7

REPRÉSENTATION, ENTRE 1880 ET 1900, DES DIVERSES ATTITUDES DES PROFESSEURS D'ÉTABLISSMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARISIENS FACE AUX FORMES DE POUVOIR ¹.

	Politique	Pouvoir universitaire	Expertise	Science	Pouvoir intellectuel
Faculté de médecine	8,5	11,4	25,7	54,2	
Faculté de droit	9,3	12,5	21,8	56,2	
École des langues orientales	12,5	25,0	43,7	18,7	
École de pharmacie		16,6	50,0	33,3	
Collège de France	7,1	23,8	16,6	38,0	14,2
Faculté des lettres	8,0	24,0	12,0	36,0	20,0
École des Chartes	11,1	22,2	11,1	55,5	
Faculté des sciences	4,0	16,0	36,0	40,0	4,0
Muséum		17,6	29,4	52,9	

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 417.

ANNEXE 8

I/ TAILLE DES THÈSES, LIEU ET ÂGE DE SOUTENANCE, POUR LE SECTEUR LITTÉRAIRE, ENTRE 1831 ET 1879¹.

Date de soutenance des docteur	% soutenances à Paris			% soutenances à 35 ans et moins			% thèses 450 pages et plus		
	E.N.S.	agrég.	autres	E.N.S.	agrég.	autres	E.N.S.	agrég.	autres
1831-1850	94	80	70	57	11	46	14	23	20
1851-1879	95	93	65	58	34	36	37	49	32

II/ ÂGE MOYEN D'ACCÈS DES PROFESSEURS À UNE CHAIRE EN SORBONNE SELON LA DATE DE SOUTENANCE².

1840-1849	1850-1859	1860-1869	1870-1879	1880-1889
51,2 ans	49,9 ans	54,8 ans (nommés avant 1909 : 44,6 après : 56,6)	55,0 ans	52,3 ans

¹ Source : Charle (C.), "Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du XIXème siècle", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 47-48, 1983, p. 107.

² Source : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909-1939*, t.2, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1986, p. 8.

ANNEXE 9

ÉCHELLE DES TRAITEMENTS DES PROFESSEURS TITULAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, À PARIS ET EN PROVINCE, VERS 1910 (EN FRANCS DE L'ÉPOQUE)¹.

Université	Début	Maximum
Paris (facultés)	12 000	15 000
Province	6 000	12 000

¹ Source : Charle (C.), *La République des universitaires. 1870-1940*, Paris, Éd. Le Seuil, 1994, p. 64.

ANNEXE 10

SITUATION DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS DANS LA HIÉRARCHIE DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES MOYENS ET SUPÉRIEURS (EN FRANCS COURANTS), EN 1898 ET 1908¹ . . .

Catégorie	1898	1908
Directeur de ministère	17 000	
Recteur	15 900	
Inspecteur des finances	2 000-15 000	2 000-15 000
Chef de division	12 710	
Professeur faculté Paris	12 000-15 000	12 000-15 000
Professeur faculté province	6 000-11 000	6 000-12 000
Maître de conférences Paris		6 000-10 000
Chef de bureau	7 985	
Maître de conférences départements	4 500-5 500	4 500-5 500
Professeur agrégé Paris	5 500-8 000	5 500-8 000
Professeur agrégé départements	3 700-5 700	3 700-5 700
Professeur non agrégé départements	3 200-5 200	3 200-5 200

¹ Source : Charle (C.), *La République des universitaires. 1870-1940*, Paris, Éd. Le Seuil, 1994, p. 67.

ANNEXE 11

POSTE OCCUPÉ PAR LES PROFESSEURS DE LA SORBONNE AVANT LEUR NOMINATION DANS CETTE INSTITUTION, SELON DIFFÉRENTES PÉRIODES¹ .

	1809-1848	1849-1878	1879-1908
Fonction publique	3,7		
Hommes de lettres	14,8		
Enseignement secondaire	22,2		1,7
Maîtres de conférences à l'École Normale Supérieure	7,4	4,1	14
Poste inférieur à la Sorbonne	51,8	62,5	75,4
Administration de l'enseignement		8,3	3,5
Bibliothèque nationale		4,1	
Suppléants Collège de France		8,3	
Enseignement supérieur province			1,7
Sans objet (non titulaires)		12,5	1,7
	%	%	%

¹ Source : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1985, p. 11.

ANNEXE 12

I/ AGE D'ACCÈS DES UNIVERSITAIRES AUX CHAIRES PARISIENNES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EN 1860 ET 1901 (RÉPARTITION % ET MOYENNES)¹.

		< 35 ans	35-40 ans	41-45 ans	46-50 ans	> 50 ans	Moyenne
Faculté de droit	1860	33,3	50,0	11,1		5,5	37 ans
	1901	3,1	34,3	46,8	12,5	3,1	41,6 ans
Faculté des sciences	1860	11,1	33,3	27,7	16,6	16,6	41,9 ans
	1901	20,0	24,0	12,0	32,0	12,0	42,7 ans
Faculté de médecine	1860	7,6	30,7	34,6	15,3	11,5	41,9 ans
	1901		5,7	31,4	42,8	20,0	46,8 ans
Faculté des lettres	1860	6,6	26,6	33,3	13,3	20,0	42 ans
	1901		20,0	32,0	24,0	24,0	45,6 ans
Muséum	1860	13,3	26,6	40,0	6,6	13,3	42,4 ans
	1901	11,7	23,5	23,5	17,6	23,5	45,8 ans
Pharmacie	1860	25,0	25,0	25,0		25,0	43,5 ans
	1901	16,6	41,6	33,3	8,3		39,4 ans
Collège de France	1860	22,2	14,8	18,5	18,5	25,9	43,9 ans
	1901	9,5	21,4	26,1	26,1	16,6	44,1 ans
École des Chartes	1860	16,6	50,0		16,6	16,6	40,5 ans
	1901	22,2	22,2	33,3	11,1	11,1	41,5 ans

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 227.

**II/ AGE MOYEN D'ACCÈS DES UNIVERSITAIRES, NÉS ENTRE 1880
ET 1889, À UNE CHAIRE EN SORBONNE,
SELON LA DISCIPLINE¹ .**

	53 ans <	55 ans <	55 ans	> 55 ans	> 57 ans
Français				57	
Latin		53,8			
Grec		53,3			
Langues étrangères					58,5
Langues romanes	52,8				
Anglais			54,7		
Allemand			54,7		
Philologie				57,7	
Philosophie		53,5			
Histoire			54,8		
Histoire de l'art			55		
Géographie		53,8			
Sociologie					58,5
Psychologie	51,6				

¹ Source : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909-1939*, t.2, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1986, p. 8.

ANNEXE 13

I/ RÉPARTITION DES AGRÉGÉS ET DES NORMALIENS, AVANT LES RÉFORMES RÉPUBLICAINES, SELON LES DISCIPLINES ¹.

	Agrégations (effectifs absolus et % de Normaliens)											
	Grammaire		Lettres		Philosophie		Histoire		Math.		Sc. Phys.	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1821-1842	184	20,6	169	42,6	45	57,7	45	52,1	113	53,1	6	100
1843-1865	276	27,2	290	67,6	54	55,5	54	56,7	188	75	88	72,7
1866-1876	159	25,8	96	70,8	42	76,2	42	57,7	73	68,5	61	75,4

II/ ÉVOLUTION, ENTRE 1870 ET 1946, DE LA PROPORTION DES NORMALIENS LITTÉRAIRES PARMIS LES DÉTENTEURS DE TITRES ET DE POSITIONS DANS L'ADMINISTRATION ET LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE OU SUPÉRIEUR (EN % DU TOTAL)².

Dates	1870	1890	1910	1930	1946
Dans le corps professoral secondaire et dans l'administration	31,8	22,3	20,7	non compté	non compté
Dans les facultés des lettres provinciales	56,6	63,1	50,7	40,8	34,0
A la Sorbonne (faculté des lettres)	60	76	80	58	44

¹ Source : Verger (J.) (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 317.

² Source : Karady (V.), "Recherches sur la morphologie du corps universitaire littéraire sous la Troisième République", *Mouvement social*, 1976, 96, p. 57.

III/ ÉVOLUTION DES INDICES DE RÉUSSITE UNIVERSITAIRE DES NORMALIENS LITTÉRAIRES, ENTRE 1870 ET 1914¹.

Promotions	Proportion d'agrégés	Proportion des normaliens parmi les agrégés des 5 premiers rangs	Proportion de docteurs	Âge moyen d'accès aux chaires de lycée à Paris	Âge moyen d'accès à l'enseignement supérieur (maîtrise de conférences en province)	Âge moyen d'accès aux chaires de faculté
1871-1880	96,7	65,8	44,6	30,09	29,65	34,05
1881-1890	89,9	62,8	38,3	34,35	29,84	38,52
1891-1900	87,4	53,7	40,9	36,24	33,66	42,37
1901-1909	77,0	53,7	28,7	38,89	36,03	44,12
1910-1914	66,7	non calculé	20,6	39,07	38,13	42,7

IV/ STATUT ATTEINT, EN 1867, 1889 ET 1905, PAR LES NORMALIENS LITTÉRAIRES DÉBUTANTS (DE 3 À 10 ANS APRÈS LEUR ENTRÉE À LA RUE D'ULM)².

Poste occupé	1867 n = 57	1889 n = 150	1905 n = 103
Dans petit lycée, province	54	39	35
Dans grand lycée, province	35	28	12
Dans lycée, Paris ou banlieue	9	4	4
Dans faculté ou institution scientifique		23	34
Professeur en congé		5	15,5
total	100	100	100

¹ Source : Karady (V.), "L'expansion universitaire et l'évolution des inégalités devant la carrière d'enseignant au début de la Troisième République", *Revue française de sociologie*, 1973, XIV, p. 469.

² Source : Karady (V.), "Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du 19^{ème} siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, p. 19.

**V/ STATUT ATTEINT, EN 1867, 1889 ET 1905, PAR LES NORMALIENS
LITTÉRAIRES AU SOMMET DE LEUR CARRIÈRE (DE 20 À 30 ANS
APRÈS LEUR ENTRÉE À LA RUE D'ULM)¹.**

Poste occupé	1867 = 210	1889 = 236	1905 = 324
Dans lycée, province	19	8,4	12
Dans lycée, Paris	26,2	30,5	29,9
Dans administration universitaire, province	16,7	11,9	5,2
Dans administration universitaire, Paris	6,7	7,2	5,2
Dans faculté ou institution scientifique, province ou étranger	14,3	18,6	21
Dans faculté ou institution scientifique, Paris	11	15,3	18,8
Autre (professeur libre, profession libérale...)	6,1	8,1	7,7
Total	100	100	100

¹ Source : Karady (V.), "Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du 19^{ème} siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, p. 19.

ANNEXE 14

I/ FONCTIONS OU MANDATS POLITIQUES DÉTENUS PAR LES PROFESSEURS PARISIENS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, EN 1860 ET 1901¹.

		Député, sénateur	Cons. général	Ministre	Total	Divers
Collège de France	1860	25,9			25,9	3,7
	1901	7,1	2,3	2,3	7,1	
Faculté des sciences	1860	27,7		5,5	27,7	
	1901	4,0			4,0	
Faculté des lettres	1860	20,0		6,6	20,0	
	1901	8,0	4,0	4,0	8,0	16,0
Faculté de médecine	1860	11,5			11,5	
	1901	8,5	2,8		11,4	
Faculté de droit	1860	11,1	5,5	5,5	22,2	5,5
	1901	9,3			9,3	
Muséum	1860	6,6			6,6	6,6
	1901					

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 411.

**II/ INTENSITÉ DE L'ENGAGEMENT DES PROFESSEURS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARISIEN AUX XIXÈME ET XXÈME
SIÈCLES (POURCENTAGES ENTRE PARENTHÈSES)¹.**

	Collège de France*	Faculté des lettres*	Faculté des sciences*	Faculté de médecine**	Faculté de droit***
Opinion inconnues	17 (13,8)	35 (21,2)	36 (30,2)	39 (46,9)	31 (37,8)
Apolitique avéré	4 (3,2)	3 (1,8)	4 (3,3)	1 (1,2)	1 (1,2)
Signature d'une pétition	17 (13,8)	28 (16,9)	9 (7,6)	3 (3,6)	18 (21,9)
Engagement politique	85 (69,1)	99 (60,0)	70 (58,8)	40 (48,1)	32 (39,0)
N =	123	165	119	83	82

*Pour le Collège de France et les facultés des lettres et des sciences, les échantillons sont fondés sur l'ensemble des professeurs nommés entre 1879 et 1939.

** Pour la faculté de médecine, les échantillons sont fondés sur l'ensemble des professeurs en exercice entre 1794 et 1939.

*** Pour la faculté de droit, les échantillons sont fondés sur l'ensemble des professeurs en exercice en 1860, 1901 et 1932.

¹ Source : Charle (C.), *La République des universitaires. 1870-1940*, Paris, Éd. Le Seuil, 1994, p. 296.

ANNEXE 15

I/ LIEU DE NAISSANCE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARISIEN ENTRE 1880 ET 1900 (%)¹ .

	Paris ou Seine	Préfecture	Sous- préfecture	Autre	Étranger, colonies
Collège de France	35,7	21,4	9,5	30,9	4,7
Muséum	35,3	29,4	11,7	23,5	
École des Chartes	22,2	44,4	22,2	11,1	
Langues orientales	37,5	12,5	6,2	37,5	6,2
Pharmacie	33,3	16,6		50,0	
Faculté des lettres	32,0	28,0	12,0	28,0	
Faculté des sciences	28,0	32,0	4,0	32,0	4,0
Faculté de médecine	22,8	14,3	14,3	40,0	8,5
Faculté de droit	12,5	15,6	34,3	37,5	
Ensemble	28,7	21,0	13,4	33,5	3,3

II/ LIEU DE NAISSANCE DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS SELON LA DATE DE NOMINATION² .

	1809-1848	1849-1878	1879-1908	Ensemble
Paris	37,0 %	37,5 %	29,8 %	33,3 %
Province	63,0 %	62,5 %	70,1 %	66,6 %

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 85.

² Source : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1985, p. 5.

ANNEXE 16

**I/ ORIGINE SOCIALE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PARISIEN EN 1860 ET 1901¹.**

en %		Fractions posséd.	Hauts fonctio.	Bourg. moye.	Profess. juridi.	Fractions intellec.	Fonctio. moyens	petite bourg. classes pop.	N.R.
Fac. droit	1860 (= 18)	11,1	5,5	11,1	33,3	11,1	16,6	11,1	
	1901 (= 32)	18,7	3,1	18,7	25	9,3	12,5	12,5	
Fac. méde.	1860 (= 26)	11,5		11,5	7,6	26,9	7,6	30,7	3,8
	1901 (= 35)	11,4		28	2,8	42,8	8,5	25,7	
Fac. sciences	1860 (=18)	22,2		16,6		5,5	16,6	27,7	11,1
	1901 (= 25)	4		28	12	24	8	24	
Fac. lettres	1860 (= 15)			20	6,6	20	13,3	33,3	6,6
	1901 (= 25)	8		12	4	44	16	16	
Collège de France	1860 (= 27)	18,5	3,7	7,4	7,4	14,8	14,8	25,9	7,4
	1901 (= 42)	9,5	7,1	16,6	11,9	30,9	4,7	19	
Muséum	1860 (= 15)	13,3	6,6	13,3	6,6	46,6		13,3	
	1901 (= 17)	17,6		17,6	17,6	23,5	5,8	17,6	
Ensem.	1860 (= 113)	13,2	2,6	13,2	10,6	21,2	11,5	22,1	5,3
	1901 (= 176)	11,9	2,2	16,4	11,9	28,9	9	19,3	

¹ Source : Charle (C.), "Le champ universitaire parisien à la fin du XIXème siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, p.78.

II/ ORIGINE SOCIALE DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE LA SORBONNE SELON LA PÉRIODE DE NOMINATION¹.

Nommés entre :	1809-1848	1849-1878	1879-1908	1909-1929	1930-1939
Fractions possédantes	3,7	4,1	5,2	1,8	3,6
Hauts fonctionnaires	3,7	4,1		1,8	7,5
Bourgeoisie moyenne	22,2	16,6	19,2	20,7	22,6
Professions juridiques	14,8	12,5	10,5	3,6	
Fractions intellectuelles	7,4	20,8	35,0	41,5	30,1
Fonctionnaires moyens	7,4	16,6	10,5	11,3	7,5
Petite bourgeoisie, classes populaires	18,5	25	21,0	18,8	28,3
Non réponses	6				
N =	27	24	57		

III/ PROFESSIONS DÉTAILLÉES DES PÈRES, APPARTENANT À LA PETITE BOURGEOISIE OU AUX CLASSES POPULAIRES, DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARISIEN, ENTRE 1880 ET 1900².

Pères	Fils	
	Universitaires littéraires	Universitaires scientifiques
Cultivateurs	4	5
Artisans	5	12
Ouvriers		
Petits commerçants	5	5
Instituteurs	1	2
Employés	3	4
Huissiers, Greffiers etc.		
Domestiques		

¹ Sources : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1809-1908*, t. 1, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1985, p. 7 ; Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909-1939*, t.2, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1986, p. 3.

² Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 76.

IV/ Chances d'accès des professeurs de l'enseignement supérieur parisien, exerçant en 1901, selon l'origine sociale, rapportée à la population française et à la composition sociale de l'enseignement secondaire.¹

	Population active 1872	Origines sociales enseignement secondaire 1864-1865	Universitaires parisiens 1901	Indices	
Fractions possédantes	4,4	13,1	10,0	2,2	0,7
Hauts fonctionnaires	0,03	1,5	1,9	63,3	1,2
Bourgeoisie moyenne	6,1	16,9	15,7	2,5	0,9
Professions juridiques	0,4	8,1	12,4	31	1,5
Fractions intellectuelles	0,5	6,8	26,7	53,4	3,8
Fonctionnaires moyens	1,0	6,9	10,0	10,0	1,4
Petite bourgeoisie	87,2	46,3	22,9	0,2	0,4
Classes populaires					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)

$$(4) = (3)/(1)$$

$$(5) = (3)/(2)$$

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 97.

ANNEXE 17

LIEU DES ÉTUDES SECONDAIRES DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PARISIEN ENTRE 1880 ET 1900¹.

	Collège de France	Lang. orient.	Muséum	Pharm.	École des Chartes	Faculté des lettres	Faculté des sciences	Faculté de droit	Faculté de méd.
Études Paris	53,1	63,6	35,2	41,6	42,8	28	45	18,5	31
Études Paris + province	25,6	18,1	11,7	8,3	28,5	56	20	7,4	3,4
Études prov.	28,5	9,0	52,9	50	28,5	16	35	70,3	65,5
Autre	2,5	9,0						3,7	

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 102.

ANNEXE 18

LIEUX DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DES PROFESSEURS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS SELON LA PÉRIODE DE NOMINATION¹.

Nommés entre	1879-1908	1909-1929	1930-1939
EN.S. Ulm	78,9	63,4	51,8
Sorbonne	15,7	13,4	24,0
Sorbonne + étranger		3,8	
Sorbonne + province	5,4	5,5	
Province		9,6	11,1
Province + étranger		3,8	1,8
Sorbonne + province + Étranger			3,7
Non réponses		3,8	1,8

¹ Source : Charle (C.) "Introduction" in *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique 1909-1939*, t.2, Paris, I.N.R.P.-C.N.R.S., 1986, p. 7.

ANNEXE 19

I/ ORIGINES SOCIALES DES ÉTUDIANTS FRÉQUENTANT, AU XIXÈME SIÈCLE, DIVERSES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ¹.

Origine sociale	École Normale 1868-1879	École polytechnique 1848-1870	Sciences-po 1885-1913	Centrale 1829-1870
Bourgeoisie économique, propriétaires	12	22	32,5	63,8
Fonctionnaires	50	29	39,5	14,6
Professions libérales	17	16	20,5	10,5
Petite bourgeoisie, classes pop.	15	30	7,4	11
N =	218	387	308	2909

II/ REPRÉSENTATION, PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIXÈME SIÈCLE, DES BOURSIERS PARMI LES ÉLÈVES LITTÉRAIRES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LA RUE D'ULM².

Date de naissance	% de boursiers parmi les élèves littéraires de la rue d'Ulm
1851-1869	28,3 %
1870-1879	61,5 %
1880-1889	51,6 %

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 50.

² Source : Karady (V.), "Les professeurs de la République. Le marché scolaire, les réformes universitaires et les transformations de la fonction professorale à la fin du 19ème siècle", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, 47-48, p. 12.

ANNEXE 20

SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ÉDUCATION REÇUE LORS DE SES ANNÉES DE SCOLARITÉ SECONDAIRE.

"Vous voyez à présent quels reproches nous faisons à notre système d'instruction. Quant à l'éducation que nous recevions, je pourrais n'en pas parler. Nous ne recevions aucune éducation. Je ne me rappelle pas qu'une seule voix, si ce n'est voix morte des vieux auteurs, m'ait adressé une exhortation morale, ni que personne ait fait fait appel à d'autres sentiments qu'à mon amour-propre. Nous étions soumis à un régime réglé de peines et de récompenses. La peine était souvent mal choisie ; la récompense ordinaire était l'exemption, sorte de rachat anticipé des fautes à venir. Quiconque avait des exemptions de reste avait, pour telle quantité, un prix. La sanction de la conduite était une opération de comptabilité. Aucun effort n'a été tenté pour mener vers le bien ma volonté. Je n'ai pas été exercé à la pratique de la liberté. Je ne me suis pas appartenu à moi-même une minute. Surveillé toujours, jamais seul avec moi, jamais seul devant moi, ce n'est pas là que j'ai pris le sentiment du devoir et de la responsabilité. Et si vous pouviez vous figurer par qui était alors représentée l'autorité ! Si vous saviez ce qu'était le maître d'études d'autrefois, ce personnage qui, grâce à Dieu, a complètement disparu ! Vraiment on dirait qu'on ait voulu former des générations incapables d'aimer l'autorité et de la respecter, la redoutant seulement quand elle est méchante et rusant avec elle ; des générations incapables d'initiatives, mais frondeuses, routinières, mais révolutionnaires.

Avec une vraie tristesse, je me rappelle encore cette inertie du corps qui aggravait l'inertie morale, l'entassement dans les classes et les études, les cours où il n'y avait point place pour les jeux, le piétinement pendant les récréations, les promenades lugubres deux par deux, sous l'oeil ennuyé d'un gardien, qui n'était pas un compagnon, par les mêmes rues toujours. Heureusement un bon élève se soustrayait à cette peine ; il se faisait dispenser de promenade et accorder ce qu'on appelait la retenue volontaire. J'ai beaucoup usé de cette faveur. Je me mettais dans un coin, et là, pendant que le maître d'études, un homme de lettres, écrivait en vers, où le calembour était obligatoire, des 'épitaphe anticipées' pour le *Tintamarre*, je travaillais ; ou bien, la tête sur la main, je regardais le mur, qui, du moins, lui, n'était personne, et je pensais aux bois, aux champs, aux prairies et à la douce maison paternelle.

Messieurs, je sais bien que je cours le risque d'être accusé d'exagérer les misères de vos devanciers. Pourtant, je les ai ressenties. Et je plains ceux qui n'en ont point souffert comme moi. Mais il faut bien que nous soyons beaucoup qui ayons éprouvé une sorte de colère contre notre éducation. La preuve, c'est que, partant de cet état que je viens de décrire, pour nous jeter dans les réformes, et pressés de nous éloigner

de ce point de départ, nous avons, d'un élan mal calculé, dépassé le but"¹.

"Donnons aussi au vieux collège le témoignage de notre gratitude.

Mon Dieu ! il n'était pas beau. La grande porte austère s'ouvrait sur une cour étroite, encadrée de bâtiments tristes. Les salles d'études avaient, aux fenêtres, des barreaux et des grilles.

Le réfectoire était sombre ; la cuisine qu'on y mangeait n'était point pour des gourmets. Nous avons passé au collège des heures qui nous ont paru longues, bien longues. Et pourtant, moi, qui n'aime pas l'internement de l'enfance et qui souhaite que l'on adoucisse par tous les moyens ce mal nécessaire, moi, qui était tourmenté par la nostalgie de la maison natale, au point que je m'endormais (je n'ai jamais conté à personne cette superstition) la figure tournée du côté de 'chez nous', je garde au vieux collège un affectueux souvenir.

A Paris, plus tard, j'ai connu, comme écolier, la vraie prison. Ici, je ne me sentais pas trop renfermé. La porte de la cour s'ouvrait à tout moment sur la rue ; il n'y passait pas grand monde ; mais, enfin, c'était la rue. Le mur de la grande cour, du côté de la promenade, n'était pas très élevé ; l'hiver, nous y adossions des tas de neige, d'où nous interpellions les passants. Puis, les externes avaient beau avoir leur étude à part, ils nous apportaient l'air extérieur, les nouvelles de la ville, les cancans sur le principal et les professeurs, choses de haut goût pour les écoliers.

Nous connaissions de nom et de vue les notables de Laon, le préfet, le maire, l'archidiacre, le président du tribunal qui condamnait toujours et disait au condamné, après avoir prononcé le jugement : 'Quand vous aurez fini votre peine, vous retournerez dans votre pays ; nous avons à Laon assez de mauvais sujets sans vous.' En promenade, nous soulevions souvent nos képis. Je me rappelle qu'un de nos maîtres d'études (il s'appelait Poquérus et il avait une casquette de cuir) nous disait souvent : 'Saluez ce monsieur qui va passer ; ' et il nous nommait le monsieur.

Les promenades étaient charmantes. Je les ai bien regrettées plus tard, à Paris, où j'avais, pour toute distraction, la promenade des boulevards de la Bastille à la Madeleine, avec retour par la rue de Rivoli, et qui alternait avec la promenade de la rue de Rivoli, avec retour par les boulevards.

Ici, quand nous faisons le tour des remparts, nous avons, en longeant le vieux mur, le grand air et l'immense horizon, les routes qui fuyaient, les villages épars et le sentiment de liberté que donne l'espace. Encore n'était-ce pas la promenade favorite.

Vous rappelez-vous nos courses dans le bois d'Ardon, nos parties de *voleur* dans les sables des Blancs-Monts, et comme nous dégringolions, au départ, le long des grimpettes ? La mère Gâteau nous suivait, la pauvre vieille, avec un grand panier à chaque bras. De temps en temps, nous arrêtions à une auberge. Nous étions les clients de *Sta*

¹ Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 85-87.

viator, heureux de comprendre cette enseigne savante. Je ne sais plus au juste dans quel village nous trouvions du cidre en cruchon, qui était, ma foi, un peu raide et nous émoustillait la cervelle.

Notre vieux collègue faisait donc sa part à la gaieté, et je l'en remercie de tout coeur"¹.

"Vous me pardonnerez l'abondance de mes souvenirs, que j'ai dits en toute sincérité, comme ils me sont venus. Ils prouvent que notre vieux collège vit encore dans le coeur de ses écoliers. Ce n'est pas seulement notre enfance que nous aimons en l'aimant, c'est lui-même.

Je suis certain que je lui dois beaucoup, et à la ville aussi. Il n'est pas indifférent d'être élevé dans un lieu qui a son caractère. L'antique ville et ses monuments nous parlaient un langage obscur, mais dont nous devinions le sens. La cathédrale, avec ses quatre tours, qui dominant de leur fierté mélancolique un paysage immense, avec ses hautes nerfs, ses rosaces et ses chapelles qui ornent des grâces de la Renaissance la grandeur de l'architecture du moyen âge ; le palais épiscopal et son cloître sévère ; la paix et le silence de la cour entre le palais et l'église ; la mousse sur les pierres et le coassement des corbeaux ; les chevaliers de bronze couchés sur les pierres tombales à l'entrée de l'église Saint-Martin ; le monastère de Saint-Vincent sur son promontoire défendu par de vieux murs ; la chapelle ronde des Templiers ; la chapelle du collège qui a entendu prêcher Abélard, tout cela m'a donné, à moi, bon petit paysan de Novion-en-Thiérache, une idée de la grandeur du passé qui me charmait confusément et qui m'agrandissait l'âme.

Mes chers camarades, c'est sans doute pour avoir pensé que, parmi les élèves du collège, je suis un de ceux qui lui doivent le plus, que vous m'avez choisi pour présider cette fête. Vous m'avez donné l'occasion de payer ma dette : de tout coeur, je vous remercie"¹.

¹ Source : Lavis (E.), "Souvenirs de collège (discours prononcé au premier banquet de l'association amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Laon, le 2 juin 1889)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 99-102.

¹ Source : Lavis (E.), "Souvenirs de collège (discours prononcé au premier banquet de l'association amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Laon, le 2 juin 1889)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 108-109.

ANNEXE 21

I/ SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DE LA RHÉTORIQUE ET DES LETTRES CLASSIQUES.

"J'ai conservé du collège un très triste souvenir. On me disait : 'Tu verras plus tard que les années de collège sont les plus belles de la vie !' Ce plus tard est venu, et je ne voudrais pas revivre ces années, même pour le plaisir de retrouver ma jeunesse. J'ai bien le sentiment que j'ai fait partie d'une machine et subi une consigne. Il est nécessaire de faire l'exercice avec son cerveau ; mais cet exercice a été tellement répété, si longtemps prolongé, que mon cerveau, lorsque je n'y prends point garde, produit de lui-même, automatiquement, les mouvements qu'on lui commandait jadis. J'ai gardé le dégoût de la fatigue que me causait par moments cette gymnastique dans le vide. Je sais l'importance de la *lettre* et de la *forme*, et je ne suis l'ennemi ni des vers latins ni des discours ; mais j'ai fait parler un trop grand nombre de personnages que je ne connaissais pas sur des matières que je connaissais moins encore. J'ai réfuté sans les connaître Spinoza, Hegel, Auguste Comte ; cette malhonnêteté pèse encore sur ma conscience. La longue immobilité de l'étude, la tristesse des récréations entre les murs, la flânerie réglementaire des promenades, l'impossibilité du recueillement et du tête à tête avec soi-même, tout cela m'apparaît aujourd'hui comme un mauvais rêve..."¹.

"Pour marquer le point d'où nous sommes partis, laissez-moi vous dire ce qu'était autrefois un bon élève. J'ai été, moi qui vous parle, un bon élève : il y a de cela bien longtemps ; il me semble qu'il s'agit d'une autre personne et que je puis négliger les précautions de la modestie.

J'ai aimé les exercices scolaires d'autrefois, ceux qui sont aujourd'hui réprouvés, et j'en aime encore le souvenir. Je me vois pendant la longue étude du soir, sous la lampe, dans un coin, -car j'aimais les coins, je vous dirai pourquoi tout à l'heure,- un papier devant moi, qui portait un sujet de vers latins ou de discours, attendant l'inspiration, l'appelant par la sincérité de mon désir, la tête chaude, le sang aux joues, murmurant des lèvres la période commencée, la scandant et la stimulant du geste. C'étaient des heures de travail ardent, et la joie était grande après le succès. Vous le dirai-je ? Je n'en ai pas connu de plus vive au cours de mes études. J'ai le sentiment très net que je dois beaucoup à l'effort que je faisais pour exprimer des idées et des sentiments en bon ordre et en belle langue. Mon esprit était, par ces exercices, tout à la fois soumis à une discipline et excité à produire.

Oui, mais, dans une étude de cinquante élèves, nous étions trois ou quatre à qui le sang montait aux joues. Très calmes, les autres divisaient en six colonnes une feuille de papier. Si, par hasard, ils avaient fait sept colonnes, ils écrivaient des vers de sept pieds sans inquiétude.

¹ Source : Lavis (E.), "Les études classiques" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, p. 39.

Pour eux, écrire des vers, c'était placer dans des compartiments une certaine quantité de brèves et de longues prises dans le *Thesaurus*. Ou bien ils couvraient de prose pâle un ou deux feuillets, ne pouvant prendre goût à la tâche du discours, qui, pour eux, se définissait ainsi : Étant donné un personnage que vous ne connaissez guère, faites-le parler sur des choses que vous ne connaissez pas du tout.

Un système qui donne les plus grands honneurs à des exercices où ne peut réussir que le petit nombre devait évidemment être amendé.

Le reste de mes études se perd aujourd'hui, pour moi, dans une ombre confuse. Je sais que j'ai fait quantité de thèmes, de versions et d'explications. Je suis convaincu que j'ai tiré bon profit de la peine qu'il m'a fallu prendre pour transposer des pensées d'une langue dans une autre. Je suis non moins certain que nos maîtres abusaient de ces devoirs, et que la méthode qui présidait à ce travail, où nous dépensions tant et tant d'heures, n'était pas la meilleure. Un homme qui sait l'Antiquité, qui en goûte toutes les grâces comme il en connaît toutes les forces, mon collègue de l'Université de Paris, M.C. Martha, me disait l'autre jour : 'Ne trouvez-vous pas que, du commencement à la fin des classes, nous avons toujours fait la même version ? Le professeur nous disait, quand nous avions bien compris : 'C'est cela' ; quand nous avions mal compris : 'Ce n'est pas cela.' Nous recommenions, et tantôt c'était cela, tantôt ce n'était pas cela'. C'est-à-dire que nous ne pénétrions jamais dans l'esprit d'un auteur. Nous ne savions pas pourquoi il était plus difficile ou plus facile que tel autre. Nous n'apprenions pas à reconnaître dans les écrivains d'une même langue les variétés du même génie. Des plus grands, nous n'avions lu que des fragments. Nous ne connaissions ni Virgile, ni Homère, ni Horace, ni Sophocle. Nous ne savions presque rien des conditions où ils s'étaient formés, ni des milieux où ils avaient vécu. Nous ne comprenions pas le témoignage qu'ils apportent à l'histoire de l'âme humaine. Nous devinions à peine que le vieil Homère, c'était la jeunesse épanouie des Hellènes ; Sophocle, l'art grec de jouer le drame des passions dans la sérénité du beau ; Virgile et Horace, la maturité de l'esprit romain, mélancolique chez l'un, et chez l'autre souriante. Nous allions de fragments en fragments, nous escrimant toujours contre des formes. Nous faisons beaucoup de grec et de latin ; nous ne connaissions ni l'antiquité grecque, ni l'antiquité romaine"¹.

II/ SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES.

"Ajoutez que nous n'étions pas élevés pour être des hommes de ce temps. De l'étranger nous n'entendions guère parler. Vous n'imaginez pas ce qu'était le personnel qui enseignait les langues vivantes. Une des manifestations de l'hostilité française était alors de nommer professeur d'allemand ou d'anglais des Polonais ou des

¹ Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 77-80.

Allemands condamnés à mort dans leur pays, pour crimes politiques. Quelques uns étaient des héros. Mais il n'y a point de corrélation naturelle entre l'héroïsme et la grammaire. Parmi ces réfugiés se trouvaient quelques vrais maîtres, dont l'esprit original rendait aux écoliers le grand service de les informer qu'il existe d'autres intelligences que les françaises, et qu'elles ont leurs vertus. C'était l'exception. Un Allemand qui a connu, en France, ces professeurs pourvus de leurs brevets par des cours martiaux me disait (faites bien attention, c'est une plaisanterie un peu compliquée) : 'Nous les appelons de *bons* Allemands, parce que, s'ils avaient été femmes, ils auraient été *bonnes*.'

Pour moi, j'ai eu l'avantage d'apprendre l'anglais avec un Français, mais c'était un personnage étrange qui ne ressemblait à aucun de nos professeurs. Il était boutonné dans une redingote serrée. Il avait en parchemin gris la peau du visage, une moustache dure, des yeux de colère froide. Nous ne savions pas au juste quel esprit il avait : il ne nous l'a jamais laissé voir. D'où pouvait-il venir ? Les uns disaient que c'était un soldat du premier empire -il portait, en effet, la médaille de Sainte-Hélène- et qu'il avait appris l'anglais, comme prisonnier, sur les pontons. D'autres, considérant la tristesse de sa physionomie et cet air qu'il avait de vouloir nous dévorer, affirmaient qu'il était le dernier survivant des naufragés de la *Méduse*. Pour tout enseignement, il nous dictait un tableau où étaient marquées avec des numéros les façons diverses, usitées en Angleterre, de prononcer les mots autrement qu'ils ne s'écrivent. Il nous tendait des pièges avec les verbes irréguliers. Nous expliquions en classe quelques passages d'écrivains humoristes qui prenaient des teintes lugubres. Si longues étaient ces classes qu'au dortoir, avant de goûter les douceurs d'un bon repos de huit heures, nous nous disions : 'Huit heures, c'est quatre classes d'anglais !' Et cela nous donnait l'idée de l'infini !

Ce professeur, pendant les quatre années que j'ai passées avec lui, n'a pas une fois prononcé le nom de Shakespeare. Il ne se doutait pas que son devoir était de révéler à de jeunes Français l'Angleterre¹.

III/ SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE.

"La géographie, comme on l'enseignait, n'était pas capable de nous faire connaître le monde extérieur. Je vois encore ces horribles petits livres, où des milliers de noms étaient rangés par catégories. Nous apprenions par coeur la liste des détroits d'Europe, comme celle des adjectifs en *al* qui font *als* au pluriel. Et quel atlas, avec des cartes plates et mornes ! Dans les classes, d'autres cartes pendaient très haut et n'étaient atteintes que par la poussière. Nos professeurs n'enseignaient la géographie qu'à regret. J'en ai connu un qui ne l'enseignait pas du tout. C'était un homme très original. Il avait beaucoup d'esprit et de savoir, et ne voulait être écouté que par les bons élèves ; les autres dormaient : il

¹ Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 80-82.

respectait et faisait respecter leur sommeil. Un de mes camarades éveilla un jour un de ces dormeurs qui allait jusqu'au ronflement. Le professeur lui dit : 'Vous me ferez une carte d'Europe ; vous la montrerez aux inspecteurs généraux quand ils viendront ; cela leur prouvera que nous faisons de la géographie.' Voilà comment je n'ai appris la géographie que lorsqu'il m'a fallu l'enseigner. Aussi ne la saurai-je jamais bien. Vous verrez plus tard que la vie intellectuelle ne fait guère que développer les germes déposés dans ce joli sillon ouvert aux rayons du soleil, qui est l'esprit de l'enfant.

Nous aimions presque tous l'histoire, peut-être parce qu'elle nous donnait ce qui nous manquait partout ailleurs, une suite, des actions avec leurs causes et leurs effets, une moralité des choses. Mais l'histoire ne nous conduisait qu'au seuil de notre temps. Des questions de ce siècle, si grandes que, en comparaison, les luttes de l'ère précédente sont des jeux d'enfants, nous n'étions pas même avertis².

IV/ SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES.

"De notre temps, il y avait divorce prononcé entre les sciences et les lettres. Arrivés à la classe de troisième, à un âge où nous nous ignorions nous-mêmes, et où personne ne nous connaissait bien, nous bifurquions, comme on disait. Pour des raisons préalables, parce que nos familles nous destinaient à telle ou telle carrière, nous allions, les uns en sciences, les autres en lettres. Et les classes de lettres, pour les scientifiques ; pour les littéraires, les classes de sciences étaient des corvées. Beaucoup d'entre nous, littéraires de ce temps là, ne savent pas comment l'esprit humain pénètre, les uns après les autres, les secrets de la nature pour la mettre à notre service. Les plus intelligents sentent la beauté du spectacle, mais vaguement, comme on sent la beauté d'un opéra quand on ne sait pas la musique. Et pourtant, ignorer les sciences, c'est ne pas connaître la grandeur particulière et propre de notre temps, la gloire qui rachète tant de misères et de méchancetés ; c'est ne pas comprendre les conceptions nouvelles de l'humain et du divin. Descendons, si vous voulez, de ces hauteurs. Quiconque n'a manié que des idées et des fortunes ne sait pas regarder la nature, ni distinguer avec précision les choses les unes des autres, ni saisir l'accord des parties de chacune d'elles et l'harmonie des ensembles. Il a l'idée abstraite de la fleur et ne connaît pas les fleurs ; l'idée de l'étoile et ne connaît pas les étoiles. C'est une grande infirmité que de ne point savoir regarder comme il faut les étoiles et les fleurs"¹.

² Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 82-83.

¹ Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 83-84.

V/ SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE.

"Ce système d'études incomplètes se terminait par une classe singulière, qu'on appelait logique, le nom de philosophie étant alors suspect. On n'y voyait que de très rares élèves, ceux qui se destinaient à l'École normale. Les autres apprenaient dans des manuels les règles du syllogisme, la division de l'âme en facultés et de Dieu en attributs. Pauvre philosophie ! A quelle modestie elle était réduite ! A quelle pénitence elle était mise !"².

² Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 84-85.

ANNEXE 22

I/ ÉVOLUTION AU XIXÈME SIÈCLE DES HORAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE¹.

	1880	1885	1890	Différence 1890/1880
Français	21	17	18	-3
Latin et grec	59	59	59	0
Langues vivantes	18	15	10	-8
Histoire et géographie	24	20	17 1/4	-6 3/4
Sciences	28	23	16 1/2	-11 1/2
Dessin	14	14	10	-4
Philosophie	8	8	6 3/4	-1 1/4
Total	172	154	137 1/2	-34 1/2

Note : Les chiffres indiqués résultent de l'addition des horaires hebdomadaires dans les classes secondaires (3 h en 6° + 3 h en 5° + 3 h en 4° ; etc... = 18).

¹ Source : Prost (A.), *Histoire de l'enseignement en France. 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, p. 251.

II/ ERNEST LAVISSE ET LA CRITIQUE D'UN CERTAIN RÉFORMISME.

"Que sont devenus les exercices scolaires brillants, jadis imposés à tous ? A tous ils sont aujourd'hui refusés. Tous les jeunes français devaient faire des vers latins, de mon temps ; aucun jeune Français, aujourd'hui, n'a le droit de faire des vers latins. Nous avons des griefs contre les méthodes de l'éducation classique : l'éducation classique elle-même est mise en question. Quant aux déshérités d'autrefois, la géographie, les langues vivantes, la philosophie et les sciences, quelle place elles occupent dans votre temps ! quelle place dans les programmes ! quelles exigences dans les examens ! On dirait parfois qu'elles ont une revanche à prendre et une vengeance à exercer. Je me plaignais tout à l'heure du régime disciplinaire et hygiénique ; mais voici que l'on propose la suppression des internats, comme si elle était possible, et qu'on s'ingénie à réduire de toutes les façons l'effort intellectuel de l'écolier, comme si votre génération ne devait pas être, plus qu'aucune autre, dressée à l'effort.

Est-ce donc que je vais médire d'aujourd'hui comme d'hier et, après les abus, critiquer les réformes ? Non. Les exagérations commises sont des erreurs qu'il n'était guère possible d'éviter, mais qui ne sont pas irréparables.

Tenez pour certain que les principes dont les conséquences ont été poussés trop loin sont bons et justes, et que le moyen sera trouvé de concilier l'éducation classique avec nos besoins modernes. Mes enfants, n'écoutez pas les voix du dehors qui vous conseillent de désertir cette éducation. Pour former des hommes, elle est incomparable. Les modèles qu'elle donne de la beauté ne seront pas dépassés, et vous les pouvez comprendre, car ils sont simples, d'un contour précis, dont la netteté se détache dans la belle lumière. Les vertus antiques sont éternelles ; l'amour de la famille et le dévouement à la patrie ne seront jamais mieux enseignés que par la parole des anciens et par leur histoire. La scène où vivaient les citoyens de la Grèce et de Rome est petite, comparée à ces vastes théâtres où se joue la vie des peuples modernes. Vous la pouvez embrasser d'un coup d'oeil, tout voir, tout comprendre, tout sentir.

Puis les langues anciennes sont les ancêtres de la nôtre. A ces sources ont bu les grands écrivains de France. Il y faut remonter pour retrouver les origines des lettres classiques françaises. Je sais qu'il est de mode, aujourd'hui, de se moquer de cet argument ; mais j'ai la naïveté de croire qu'il est de quelque importance de bien comprendre Corneille, Racine, Molière, et je suis certain que ceux-à ne les comprennent point tout à fait qui ne connaissent ni Aristote, ni Eschyle, ni Sophocle, ni Euripide, ni Térence, ni Plaute, ni Tacite, ni Tite-live.

Enfin, sachez-le bien, le jour où l'ombre sera faite sur les origines intellectuelles de l'humanité, où les peuples n'admireront plus ensemble les communs ancêtres ; quand il ne restera plus au-dessus des nations, par delà les querelles et les haines, une époque où tous les hommes qui pensent se retrouveront écoliers et frères, alors disparaîtra une des rares raisons qui demeurent de concorde intellectuelle et morale entre les hommes. J'espère que la France demeurera fidèle aux vieilles

humanités, car sa vocation présente et durable est précisément de représenter, parmi les peuples, l'humanité.

Nous garderons donc les lettres classiques, mais nous ne retomberons point dans la superstition du rabâchage des exercices de forme. Nous apprendrons les langues anciennes pour les comprendre, non pour les parler. Sur le régime d'autrefois, nous ferons des économies de temps, non seulement parce qu'elles sont nécessaires pour faire place à d'autres études, mais parce qu'elles sont en elles-mêmes utiles et justes. Les réformes décrétées, il y a quelques années, sont raisonnables. Nous nous y tiendrons, au moins je l'espère.

Mais il faudra que les études nouvelles rabattent aussi de leurs prétentions.

Deux erreurs capitales, à mon avis, pèsent, à l'heure qu'il est, sur nos esprits et compromettent le succès de nos efforts.

Nous semblons croire que les études finissent avec le collège, et, pour y enseigner le tout de chaque chose, nous avons mis les collégiens au régime de l'encyclopédie ; puis, nous prétendons que toutes les études soient vérifiées et contrôlées par l'examen.

Non, les études ne finissent pas avec le collège ; elles ne finissent jamais, si longue que soit la vie. Vous savez que le corps des étudiants de France a pour doyen M. Chevreul, qui étudie toujours. L'enseignement secondaire est, non pas une encyclopédie, mais une méthode, non pas une fin, mais une préparation, non pas la bataille elle-même, mais la gymnastique qui fait le bon soldat. Des principales connaissances, il doit donner seulement l'essentiel ; il faut qu'il choisisse avec soin, avec parcimonie les détails qui sont capables de faire comprendre l'esprit et la méthode d'une science. C'est à ce choix, à cette sélection du détail, que nous devons appliquer tous nos soins.

Pour ne parler que des études où je ne suis pas incompetent, le jour où l'on nous demandera, au nom du salut intellectuel de la France, de nous réunir autour d'une table, et de faire des économies sur les programmes, comme les Chambres demandent aux ministres d'alléger leurs budgets, les professeurs d'histoire et de géographie plus heureux que les ministres, auront de belles économies à offrir.

L'enseignement secondaire, par cela même qu'il est une gymnastique, doit tenir compte des aptitudes de chacun. Demander à tous toutes les mêmes choses, soumettre les esprits à un régime rigoureusement uniforme, c'est violenter la nature. La meilleure maison d'éducation serait celle qui mettrait l'élève en observation, jusqu'à ce qu'il fût bien connu, et lui laisserait, dans la mesure du possible, sa vie propre.

Il y aurait des règles générales pour les jeunes écoliers à l'intelligence desquels doivent être proposés les objets et les exercices les plus divers, afin qu'ils puissent montrer de quoi ils sont capables. Les grands seraient traités plus libéralement. Ils ne seraient pas abandonnés à leur fantaisie ; mais, au lieu d'exiger d'eux ce qu'ils ne peuvent décidément donner, nous les laisserions apprendre à faire mieux ce qu'ils sont capables de faire bien.

Malheureusement, l'examen comme nous le comprenons, par la tyrannie qu'il impose aux études, ne permet pas de traiter chacun pour soi.

Il m'est arrivé une fois de me brouiller publiquement, en pleine Sorbonne, avec le baccalauréat : je ne me réconcilierai jamais avec lui. J'en suis convaincu : nous viendrons un jour à l'idée que cet examen doit être très simple et à renoncer à l'ambition de contrôler, en une heure, toutes les études d'un enfant qu'il ne connaît pas. Il doit constater moins des connaissances que des aptitudes ; non pas dresser l'inventaire d'un magasin, mais vérifier la trempe d'un instrument. Je sais bien que des professeurs diront : 'Mais les études qui ne sont pas représentées à l'examen seront abandonnées par les élèves ; l'examen est toute la sanction du travail.' Nous leur répondrons : 'Messieurs, si vous ne croyez pas vos élèves capables d'apprendre pour apprendre, vous êtes injustes envers eux. Si vous ne vous croyez pas capables d'obtenir d'eux le travail par votre effort, par vos mérites et vos vertus professionnelles, vous êtes bien durs pour vous-mêmes !'.

Pour conclure, nous corrigerons les défauts que l'on nous reproche aujourd'hui, si nous voulons bien nous rappeler qu'après l'enseignement secondaire il y a l'enseignement supérieur ; après le collège, l'Université ; après l'école, la vie ; si nous nous proposons d'éveiller la curiosité, le désir intellectuel, au lieu de les éteindre dans une saturation malsaine ; si les maîtres ont confiance en eux-mêmes et en leur merveilleuse aptitude à apprendre qui est le charme de l'esprit de l'enfant, en sa jeune raison, en sa mémoire qui gardera, pour les présenter plus tard à la maturité de son intelligence, les notions discrètes que nous y aurons mises ; si nous élaguons nos programmes d'études et si nous réduisons à la plus grande simplicité l'examen.

Mes chers enfants, je reviens à vous en terminant.

Vous êtes plus heureux que l'écolier d'autrefois. Ici, l'éducation a été placée au même rang que l'instruction, et même à un rang plus élevé, qui est le sien. Vos caractères sont cultivés avec le même soin que vos esprits. Vous demeurez dans vos familles, ou bien vous trouvez, dans la maison du professeur, une famille. Chez vous, de maître à l'élève, l'intimité intellectuelle est fortifiée par l'intimité morale. On essaye de vous donner, c'était l'idéal de la sagesse antique, la *mens sana in corpore sano*. Vous vous exercez à l'adresse corporelle et vous endurez à la fatigue... Chez vous, la culture classique est mise au service de l'éducation moderne. Les deux systèmes qui se partagent aujourd'hui la faveur de l'opinion, l'enseignement classique grec et latin, et l'enseignement classique français, sont abrités sous le même toit et font bon ménage. Par l'un et par l'autre, et par l'éducation surtout, vos maîtres veulent former des esprits ouverts, alertes, des caractères fermes, des volontés vertueuses, afin que vos esprits honorent l'intelligence française et que vos caractères et vos volontés servent la France, comme elle a besoin d'être servie.

Cette maison, fondée dans une pensée pieuse, ne pouvait se proposer une ambition moindre. Ici, plus que partout ailleurs, on sent le besoin de préparer la jeunesse à l'avenir et d'espérer en cet avenir"¹.

¹ Source : Lavis (E.), "Anciennes et nouvelles erreurs (discours prononcé à la séance de fin d'année de l'École Alsacienne, le 28 juillet 1888)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 87-95.

ANNEXE 23

SOUVENIRS D'ENFANCE D'ERNEST LAVISSE RELATIFS À QUELQUES PROFESSEURS DU COLLÈGE DE LAON.

"Nous n'avons oublié aucun de nos maîtres. Je vois encore M. Duprat, le principal. Bien qu'il fût de taille moyenne, il me semblait très grand. Il avait la face large, un peu sanguine, et il montrait, dans le rire ou dans la colère, deux rangées de grandes dents. Rire ou colère, il allait de l'un à l'autre, bruyant toujours. Il ne connaissait pas la demi-voix. Nous n'aimions pas à être mandés dans son cabinet. Il avait un face à main en or et des lunettes d'écaille qui me paraissaient à la fois une marque d'opulence et de sévérité. Je crois bien me rappeler qu'il cachait dans une armoire un martinet, et je l'ai vu, un jour, appuyer une réprimande, donnée dans la cour à un grand, par une volée de coups de poing ; mais il savait aussi donner de bonnes paroles, même des caresses, car il était un très brave homme.

Il avait le sentiment de la dignité du collège et de son principal. Il nous paraissait supérieur de cent coudées à M. Babillot, le maître de pension d'à côté. Il est le premier représentant de l'autorité que j'aie connu. Il la représentait bien, et l'on nous aurait fort étonnés si l'on avait voulu nous soutenir qu'il ne fût pas un grand personnage. C'est bien bas, bien bas que nous disions son surnom : *Dico*. Si je me rappelle bien mon latin, cela signifie : 'Je dis ; ' jusque dans ce surnom il y a de l'autorité. Quand je le voyais, à la procession de la Fête-Dieu, s'agenouiller sur les pavés, cela me donnait une fière idée de la grandeur de Dieu.

Mme Duprat avait aussi un lorgnon de main en or. Elle était très bonne. Nous avions plaisir à la saluer, quand elle passait dans la cour pour se rendre au marché. Les externes entendaient dire chez eux et nous répétaient que ce qu'elle achetait pour nous, ce n'était pas le dessus des paniers ; mais les externes étaient de mauvaises langues. Quelle différence peut-il y avoir, d'ailleurs, entre le dessus et le dessous d'un panier de haricots ? Tous les haricots se ressemblent ; ils sont très bons dans le diocèse de Soissons et Laon.

Vous souvenez-vous, mes chers camarades, que nous avons, parmi nos maîtres, de rares originaux ? M. Bricon, professeur de rhétorique, s'ennuyait en classe et le disait ; mais il avait du savoir, du goût et de l'esprit. Je n'ai pas été son élève, car j'ai quitté le collège après la quatrième ; mais je l'ai connu sous-principal. Il avait accepté cette fonction, disaient toujours les externes, pour payer ses dettes : les billets de mille francs, ajoutaient-ils, lui fondaient dans la main. Nous ne nous demandions pas comment des billets de mille francs pouvaient bien fondre dans un climat aussi tempéré que celui de Laon, mais cette légende donnait du prestige au sous-principal.

Je garde une reconnaissance sincère aux maîtres dont j'ai été l'élève, et qui étaient de très bons maîtres. M. Brassart, avant de devenir un membre distingué du barreau de cette ville, était professeur de septième au collège. Il avait les cheveux et les ongles très longs, un beau chapeau gris, l'été. C'était un élégant. Avec nous, banbins de dix

ans, il s'exerçait à l'éloquence. Il se promenait à grands pas dans la classe, où il y avait place pour six pas tout au plus. Il nous contait nous dictait des épisodes de l'histoire de la commune de Laon. Cela n'avait aucun rapport avec la classe, mais cela nous intéressait. J'ai oublié, grâce à Dieu, bien des pages de Noël et Chapsal, et des listes de détroits, de caps et de sous-préfectures ; je me souviendrai toujours du méchant serf de l'évêque Gaudry. M. Brassart m'a donné mes premières impressions historiques et littéraires.

M. Leleu, professeur de sixième, avait aussi des cheveux longs qu'il caressait, lorsqu'il secouait la tête, ses joues rasées. Il était sévère, parce qu'il était timide ; au vrai, le meilleur homme du monde. Je soupçonne qu'il devait être un poète. Il nous faisait apprendre des vers de Lamartine. Il les disait avec une émotion qui nous gagnait. C'est beaucoup que de donner à des enfants le premier frisson poétique.

M. Delettre, professeur de cinquième, avait un visage d'honnête homme un peu bourru. Il passait pour un indépendant. Un jour, il avait mis à la porte de sa classe le fils de l'inspecteur d'académie. Cela nous semblait un acte d'héroïsme à l'antique. Nous savions qu'il était grand chasseur, nous le rencontrions quelquefois le fusil sur l'épaule, chaussé de guêtres et coiffé d'une casquette. Nous admirions qu'un professeur pût être, à ses moments perdus, un homme comme un autre. Il aimait le grec et le savait ; il aimait la grammaire et la savait aussi. Je me suis toujours rappelé certaines leçons qu'il nous donnait, très familières et très ingénieuses.

M. Mengel, en quatrième, était redouté. Il avait, lui, l'air d'un magister, les lunettes professionnelles, l'allure empesée, le verbe didactique. Il avait inventé une théorie de la proposition, et, comme nous ne la savions pas, quand nous arrivions chez lui, il nous disait que nous n'avions rien appris. Mais il y avait beaucoup à profiter auprès de lui. Il était extrêmement méthodique. Puis, il avait une monomanie d'admiration pour les écrivains de second ordre. C'était un mécontent qui discutait toujours avec le principal. Cette disposition d'esprit le portait à contester les grands maîtres. Il détestait Cicéron, mais il adorait Sénèque. Pour expliquer sa préférence, il nous faisait de la critique littéraire. Bien qu'il eût du goût pour le mauvais goût, il nous rendait service par la vivacité même de la conviction qu'il s'était faite. Pour motiver ce jugement que je lui ai plus d'une fois entendu exprimer : 'Ce n'est pas Cicéron qui aurait écrit une pareille phrase,' il décomposait sa phrase de Sénèque, puis il prenait chaque expression, en montrait l'intention cachée. Il éveillait en nous l'esprit de finesse.

Ces hommes, Messieurs, n'étaient pas les premiers venus. Ils ont fait beaucoup de bien, je vous assure.

Laissez-moi nommer encore le professeur de mathématiques, M. Mathey, dont la bonne grosse tête était toujours penchée dans l'attitude d'une recherche de problème, et qui nous exposait avec tant de clarté, de patience et de conviction les théories d'arithmétique et les théorèmes de géométrie.

Plus vaguement, je me rappelle trois professeurs d'anglais qui se sont succédé rapidement : M. Griffon, auteur d'une comédie qui obtint, sur le théâtre de Laon, les honneurs d'une représentation sifflée ; M. Groult de Turlaville, dont le nom et la grosse cravate blanche nouée

d'un gros noeud, et la grande tabatière nous inspiraient un étonnement où il y avait de l'admiration ; le troisième, dont le nom m'échappe, n'a fait que paraître : c'était, disait-on, un fils de famille, de famille très riche. Sa mère (voyez comme nous étions bien informés !) possédait la moitié de l'île de Jersey. Il avait fait de grandes folies, mais il lui restait une bague au doigt, en or, avec une grosse pierre, qui nous paraissait la preuve certaine de la noblesse de son extraction. Celui-là enseignait l'anglais par pénitence.

Nous avons eu deux professeurs d'histoire, tous deux venus à Laon après disgrâce : l'un, M. Warambey (je ne suis pas sûr de l'orthographe), avait un joli caban à brandebourgs et à capuchon doublé de soie, une tête frisée, de l'élégance et du charme. Il parlait en marchant, pendant trois quarts d'heure ou une heure, n'ayant sous les yeux que quelques lignes de notes. C'est le premier cours que j'ai entendu ; j'étais émerveillé qu'on pût tirer tant de choses d'un si petit bout de papier. L'autre professeur arrivait de Paris, nous le répétait à toutes les classes ; il voulait nous faire croire qu'il connaissait les plus hauts personnages et qu'il était réservé à des destinées extraordinaires. Je me rappelle qu'il faisait de grandes phrases : 'Quand on sème le vent, on moissonne la tempête,' des phrases qui n'étaient pas de lui. Il nous parlait de tout à peu près, excepté d'histoire.

Les petits collèges, dans ce temps là, étaient exposés à recueillir des épaves de fortunes brisées. Il nous en est venu quelques-unes. Ces personnages singuliers mettaient du pittoresque dans notre vie un peu monotone"¹.

¹ Source : Lavis (E.), "Souvenirs de collège (discours prononcé au premier banquet de l'association amicale des anciens élèves du collège et du lycée de Laon, le 2 juin 1889)" in *Études et étudiants*, Paris, A. Colin, 1890, pp. 102-108.

ANNEXE 24

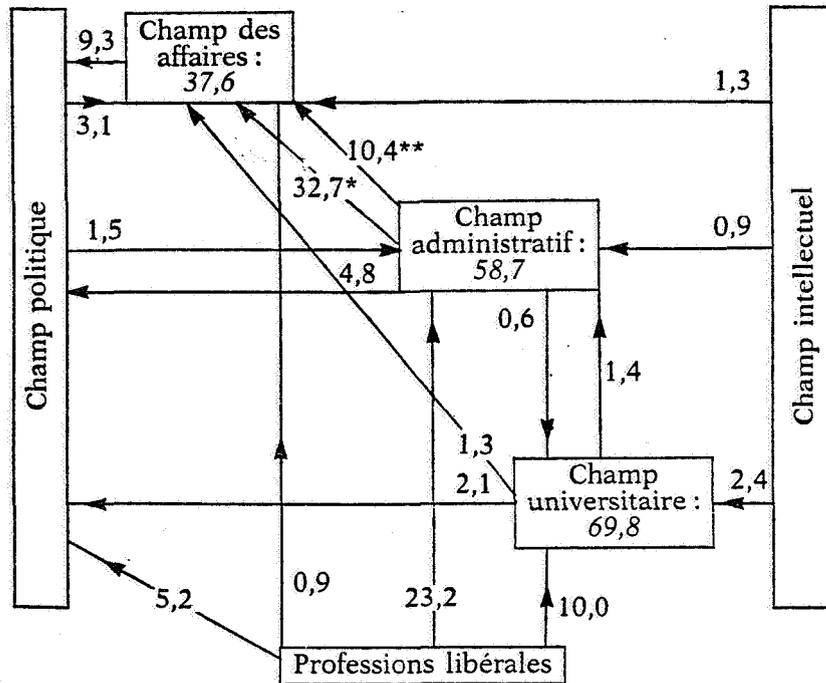
**ÉVOLUTION, ENTRE 1870 ET 1910, DES EFFECTIFS DU CORPS
PROFESSORAL LITTÉRAIRE CLASSIQUE ENSEIGNANT DANS LE
SECONDAIRE COMME DANS LE SUPÉRIEUR¹ .**

	1870	1890	1910
Professeurs et censeurs dans petits lycées en province	40,5	41,1	36,2
Professeurs ou censeurs dans grand lycée de province ou proviseurs de petit lycée.	22,1	18,2	22,4
Inspecteurs d'Académie et proviseurs de grand lycée en province.	6,8	4,6	3,7
Membres enseignants d'une faculté en province	5,1	8,1	8,7
Professeurs et censeurs de lycée à Paris.	14,0	17,2	18,9
Recteurs d'Académie, inspecteurs et proviseurs à Paris.	3,0	2,2	1,9
Membres enseignants de la Sorbonne, du Collège de France, de l'E.P.H.E. (4ème section), de l'E.N.S.	8,4	8,5	8,4
Ensemble	100	100	100
Effectifs absolus	1494	2495	3193

¹ Source : Karady (V.), "Le corps universitaire littéraire sous la Troisième République", *Mouvement social*, 1976, n° 96, p. 53.

ANNEXE 25

PASSAGES ET ÉCHANGES DANS L'ESPACE SOCIAL DES ÉLITES POUR LA PÉRIODE 1880-1900¹.



* Pourcentage d'individus dans les affaires en 1901 venant du champ administratif. ** Pourcentage d'individus dans l'administration en 1901 passés dans les affaires.

N.B. Le pourcentage souligné indique la proportion d'individus d'un champ qui n'ont pas changé d'activité au cours de leur carrière. Les pourcentages sont calculés par rapport à la population d'arrivée.

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 123.

ANNEXE 26

**TAUX DE PARTICIPATION À DES CLUBS, ASSOCIATIONS,
SOCIÉTÉS SAVANTES ET ENSEIGNEMENTS NON UNIVERSITAIRES
DES PROFESSEURS PARISIENS DU SUPÉRIEUR ENTRE 1880 ET 1900
(% EN LIGNE)¹.**

	Membres club	Membres associat.	Non-membres	Non-réponses	Membres sociétés savantes	Enseign. non universitaire
Universitaires	3,3	18,6	74,1	3,8	71,3	11,0
Collège de France	4,7	38,0	50,0	7,1	69,0	26,2
Faculté des lettres		36,0	64,0		60,0	4,0
Faculté de droit		31,2	65,6	3,2	59,3	15,6
Faculté des sciences	8,0	12,0	80,0		84,0	
Faculté de médecine	5,7		91,4	2,8	71,4	5,7
École des langues orientales			81,2	18,7	53,3	18,7
Muséum	5,8		94,1		76,5	17,6
Pharmacie			100		58,3	
École des Chartes		11,1	88,8		66,6	

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 394.

ANNEXE 27

I/ RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES CHEZ TROIS CATÉGORIES D'ÉLITES, ENTRE 1880 ET 1900 (% NON-RÉPONSES EXCLUES)¹.

	Collec. tableaux	Autres collec.	Musique	Autres arts	Littérature	Photo	Sans objet	N =
Hommes d'affaires	49,2	17,4	7,9	1,5	20,6	3,1		63
Hauts fonctionnaires	20,0	28,5	11,4	11,4	24,2	1,4	2,8	70
Universitaires	16,9	22,6	24,5	15,0	7,5		13,2	53

II/ CLASSEMENT PAR ORDRE DE FRÉQUENCE DES SPORTS CITÉS PAR TROIS CATÉGORIES D'ÉLITES, ENTRE 1880 ET 1900².

Hommes d'affaires	Hauts fonctionnaires	Hommes de lettres	Universitaires	Aristocratie
1 - Automobile	1 - Cheval	1 - Bicyclette	1 - Marche	1 - Cheval
2 - Cheval	2 - Marche	2 - Escrime	2 - Chasse	2 - Chasse
3 - Chasse	3 - Autre	3 - Automobile	3 - Cheval	3 - Automobile
4 - Chasse à cours	4 - Chasse	4 - Cheval	4 - Escrime	4 - Yachting
5 - Yachting	5 - Escrime	5 - Chasse	5 - Autres	5 - Chasse à cours
6 - Escrime	6 - Automobile	6 - Automobile	6 - Automobile	6 - Escrime

¹ Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 398.

² Source : Charle (C.), *Les élites de la République (1880-1900)*, Paris, Fayard, 1987, p. 399.